



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 8, n° 2, Mars-Avril 2007
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.2913>

Un poète et son éditeur

Thomas Mercier

Théodore de Banville, *Lettres à Auguste Poulet-Malassis*, texte établi par Peter J. Edwards, avec la participation de Peter S. Hambly et une introduction de Eileen Souffrin-Le Breton, Paris, Champion, 2007.



Pour citer cet article

Thomas Mercier, « Un poète et son éditeur », *Acta fabula*, vol. 8, n° 2, , Mars-Avril 2007, URL : <https://www.fabula.org/revue/document2913.php>, article mis en ligne le 01 Mars 2007, consulté le 13 Mai 2024, DOI : 10.58282/acta.2913

Un poète et son éditeur

Thomas Mercier

Auguste Poulet-Malassis est le fils d'un typographe d'Alençon, à la mort de son père, en 1850, il étoffe le journal local dont les presses familiales sont propriétaire, en y ajoutant des pages consacrées à la littérature dans lesquelles il publie, entre autres, Banville. Ce dernier, en pleine débâcle financière, sait gré au fils du typographe de sa générosité. Une générosité poussée jusqu'à la publication en volume des œuvres complètes du poète à l'automne de 1857. Un an auparavant, Poulet-Malassis installait sa librairie à Paris rue de Buci et entamait l'édification d'un catalogue de plus de 300 titres.

Au cours de la correspondance, conservée et reliée par Poulet-Malassis, le lecteur assiste à l'escalade de l'autorité de l'auteur contre celle de l'éditeur. D'une relation presque purement amicale en septembre 1856, on passe, après l'édition de trois ouvrages, à un jeu de domination en faveur de l'auteur.

À la mort de Poulet-Malassis, Banville fait l'éloge « d'un raffiné, se faisant éditeur, avec le mépris du succès, sans arrière-pensée de gain, sans nul espoir du lucre », il est le « premier libraire contemporain qui ait eu le respect des poètes ». Ce qui transparaît le plus clairement dans les lettres de Banville, ce sont les qualités artisanales typographiques de Poulet-Malassis. En édition, à travers les âges, il apparaît que deux appartenances sont possibles : l'appartenance au monde intellectuel et l'appartenance au monde artisanal. Poulet-Malassis, quoiqu'il semble davantage se ranger du côté des typographes, ne se prive d'aucune remarque en ce qui concerne les licences poétiques, le choix des mots. Il s'inscrit donc dans les deux traditions éditoriales.

La correspondance établie par Peter J. Edwards n'est pas croisée. Les réponses de l'éditeur au poète auraient pourtant été d'un secours appréciable. Qu'a-t-il répondu à Banville quand celui-ci proposait de remplacer Daumier par un de ses amis pour la gravure du frontispice des *Odes funambulesques* ? De quel œil a-t-il vu les corrections répétées sur épreuves ? Et d'une manière générale, comment a-t-il observé la mainmise croissante du poète sur la composition du livre ?

Si l'on devine l'intérêt que porte l'éditeur à l'existence matérielle du livre, on lit que le poète se passionne pour des questions de typographie : « Ces deux arts, la typographie et la poésie, ont cela de commun, qu'ils n'admettent pas la moindre

fantaisie ; chez eux il faudrait être dans les règles ou mourir ». C'est à l'éditeur de décider, en dernier ressort, de l'apparence du livre mais Banville tient à afficher ses desiderata. Pour les *Odes funambulesque*, un titre lui déplâit, il le fait savoir : « avec le titre de Thérond, nous aurions un titre et un volume, mais pas un titre faisant partie du volume, quelque fiction qu'il nous plût d'imaginer ! » Le poète fait éclater les attributions traditionnelles de l'auteur et de l'éditeur. Comme plus tard Mallarmé qui décidera de la place de ses mots dans la page, Banville montre ici les liens étroits qui unissent le livre et le texte. Mais encore une fois, c'est à l'éditeur, autorité reconnue (dans une attitude particulièrement ambivalente) de trancher : « — Cela sous toute restrictions, vous êtes seul, mais enfin, en attendant votre décision, je me permets de condamner. » « Je parle de typographie les yeux fermés et vous seul avez la science, et qui mieux est l'invention ! » Le poète veut contrôler l'ensemble des étapes qui conduisent son manuscrit à la librairie et cela malgré l'éloignement (Paris-Alençon) et la nécessité pour l'éditeur de faire tirer une quantité considérable d'épreuves. On devine la patience dont il doit faire preuve. Voici une requête parmi le lot journalier adressé à Poulet-Malassis par Banville : « Je suis forcé de vous demander une troisième épreuve de la feuille 6 et une deuxième de la feuille 7. N'allez pas m'en vouloir, ce sont réellement les dernières difficultés que nous passons. »

En définitive, lire la correspondance de Banville à Poulet-Malassis, c'est assister à la création d'un recueil de poésie. La vision de la page composée, typographiée semble être un stimulant de premier ordre à la création poétique. C'est en effet l'occasion pour le poète, non seulement d'ajouter des vers ou des pièces entières mais de composer encore la page comme un tableau. Le processus d'édition des œuvres complètes indique assez bien jusqu'à quel point s'introduisent les désirs de Banville en matière de composition de la page : « ...je voudrais que les titres des odes dramatiques fussent espacés dans plus de blanc, et si cela se peut sans déranger l'économie du volume je voudrais aussi que « La Gloire de Molière » et *La Malédiction de Vénus* eussent leur titre en haut d'une page, et que la fin de *La Malédiction de Vénus* eussent leur titre en haut d'une page. » Ce type d'intervention se retrouve aussi chez Baudelaire, « Je vous recommande seulement, écrit-il à Poulet-Malassis, lors de la mise en pages, de ne pas être avare de blanc...¹ »

Néanmoins, on sent bien que le rôle de l'éditeur, dans la conception du livre n'est pas encore ce qu'il est à la fin du XIXe siècle. « Mon cher Malassis, déclare Banville, Je suis furieux, exaspéré et plein d'inquiétude (...) avez-vous par hasard, l'idée de tirer les feuilles, de brocher le livre et de le mettre en vente sans ma participation ? » En l'occurrence, c'est véritablement l'auteur qui dicte ses ordres en faisant mine

¹ Lettre du 10 février 1857, citée par Claude Pichois dans « Baudelaire écrivain-éditeur » in *Travaux de Littérature*, « L'écrivain éditeur, 2.XIXe et XXe siècles », Paris, Publications de l'ADIREL, 2002.

d'accepter les suggestions de l'éditeur. Cet état de fait doit être imputé à Poulet-Malassis. Il laisse à Banville le soin de rassembler les illustrations de son volume et de traiter avec les graveurs : « Le petit dessin que je médite pour le titre [des *Esquisses Parisiennes*] doit être fait à l'heure qu'il est [...] J'écris à Feyen qu'il m'attende à Paris demain matin, et j'irais exprès pour m'entendre avec lui et savoir quel jour la gravure sera prête et ce qu'elle coûtera. ». L'éditeur abandonne aussi à Banville la gestion des services de presse et il se plie toujours à ses directives typographiques. Mais c'est lui qui paye.

En définitive, à la fin de l'année 1859, la séparation est inéluctable. Banville considère que l'on diffuse mal ses livres et sollicite le traité signé avec de Broise, l'associé de Poulet-Malassis, suivant lequel les droits de la maison sur l'œuvre du poète sont arrivés à échéance. Banville n'a plus qu'à prendre sa liberté, ce qu'il fait après 1859 en donnant la seconde édition de ses *Odes funambulesques* à Michel Lévy. Quelques lettres de Poulet-Malassis, datée de 1865, prouvent que les deux hommes sont restés liés par l'aventure éditoriale des *Odes funambulesques* (1857), des *Poésies 1841-1854* (1857) et des *Esquisses parisiennes* (1859) qui figure une image des attributions liées à leur métier. De ces lettres de Banville, il ressort deux enjeux principaux de la relation entre auteur et éditeur au milieu, XIXe siècle : la typographie et les finances. En effet, une fois prise la décision de publier, on remarque que toutes les questions formulées concernent la fabrication et la mobilisation de capitaux. À travers la lente appropriation de ces deux piliers du livre, c'est le rôle de l'éditeur qui se met en place.

PLAN

AUTEUR

Thomas Mercier

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : thomas.mercier@paris7.jussieu.fr